



TAXES DE SEJOUR / ECO PARTICIPATION



L'éco participation vous est demandée pour votre séjour à hauteur de 0.40€ par nuit et par personne à partir de 7 ans.

POURQUOI ?

L'intégralité de cette somme est réinvestie pour être utilisée dans une démarche environnementale s'inscrivant dans le cadre d'une démarche RSE.

- 1/ Optimiser la gestion des ressources : eau, énergie et déchets
- 2/ Enrichir vos paysages et valoriser la biodiversité de nos espaces naturels
- 3/ Préparer le camping de demain

La taxe de séjour vous est demandée pour votre séjour à hauteur de 0.66€ par nuit et par personne à partir de 18 ans.

POURQUOI ?

La taxe de séjour est un impôt français qui a pour but d'aider à financer les dépenses liées à la fréquentation touristique et à la protection des espaces naturels à destination des vacanciers.